

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE L'EXÉCUTIF NATIONAL tenue le 29 novembre 2017

Le président national, Eddy Bourque, déclare la réunion ouverte à 9 h 15. Les membres suivants de l'Exécutif national sont présents :

Marco Angeli, VPN à la CISR
Lyne Cartier, VPN au Québec
Paul Croes, VPN à CIC (IRCC)
Michelle Henderson, VPN à l'Alberta, aux TN-O et au Nunavut
Fabienne Jean-François, VPN au Québec
Travis Lahnalampi, VPN à l'Ontario
Nicole Ma, VPN à l'Ontario
Lynda MacLellan, VPN à la condition féminine – région de l'Ouest
Jodi MacPherson, VPN à la condition féminine – région de l'Est
Dwight McLeod, VPN au Manitoba et à la Saskatchewan
Vanessa Miller, VPN à la C-B et au Yukon
Debbie Morris, VPN à T-N-L et à la N-É
Jacques Perrin, VPN à la RCN
Sebastian Rodrigues, VPN aux droits de la personne
Rhonda Rumson, VPN au N-B et à l'I-P-É
Crystal Warner, vice-présidente exécutif nationale

ASSERMENTATION

Le président national fait prêter le serment d'entrée en fonctions au confrère Sebastian Rodrigues, VPN aux droits de la personne.

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé a été distribué par courriel aux membres de l'Exécutif national avant la réunion. Le président national annonce qu'il y ajoute la question suivante avant de le soumettre à l'approbation des membres :

- Compte rendu de la réunion la plus récente du CNA (Eddy Bourque)

p/a Cartier/Lahnalampi
ADOPTÉE

HORAIRE DES SÉANCES

L'horaire des séances de la journée sera de 9 h à 17 h.

p/a Croes/Rodrigues
ADOPTÉE

LECTURE DE LA DÉCLARATION CONTRE LE HARCÈLEMENT

La consœur Cartier lit la déclaration contre le harcèlement. Les membres du Comité de lutte contre le harcèlement pour la journée seront le confrère Claude Danik et la consœur Sue Séguin.

LECTURE DE LA POLITIQUE SUR LE PROFILAGE INJUSTE

Le confrère Angeli lit la Politique sur le profilage injuste.

MINUTE DE SILENCE

L'Exécutif national observe une minute de silence à la mémoire de tous les syndicalistes qui sont morts depuis la réunion précédente de l'Exécutif national.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE L'EN D'OCTOBRE 2017

Seule une modification mineure est demandée. La liste des participant-e-s devrait être révisée pour que les titres exacts suivants y figurent : VPN à IRCC et, dans la version anglaise, NVP for NL/NS. Une fois que cette modification aura été apportée, le procès-verbal pourra être envoyé à tous les président-e-s des sections locales.

Que le procès-verbal de la réunion d'octobre 2017 de l'EN soit approuvé.

p/a Angeli/Ma

***Suite à donner : Que la modification nécessaire soit
apportée et que le procès-verbal soit
ensuite distribué aux président-e-s des
sections locales.***

RAPPORT DU COMITÉ SUR LES FINANCES

La présidente du Comité sur les finances, la consœur Miller, lit le mandat du Comité sur les finances, seul point que le Comité sur les finances n'a pas eu l'occasion de faire approuver pendant la réunion d'octobre 2017 de l'EN.

Le nom du Comité devrait être Comité sur les finances plutôt que Comité sur les finances et d'administration.

Nouveau point 6 – Le quorum du Comité sera des 2/3 de ses membres. Les anciens points de 6 à 13 seront renumérotés.

Au point 10, qui sera désormais le point 11 par suite de la renumérotation, AJOUTER à la fin « , pourvu que la présidente ou le président national y consente ».

Les modifications adoptées auparavant doivent être apportées au point 5 et au point 8 (désormais le point 9) de la version française.

p/a Perrin/Rumson

ADOPTÉE

Suite à donner : Que les modifications et ajouts nécessaires soient apportés au mandat du Comité sur les finances.

RAPPORT DU COMITÉ SUR LA SANTÉ MENTALE

Lyne Cartier, présidente du Comité, traite des points du rapport du Comité sur la santé mentale que l'EN n'a pas eu le temps d'examiner pendant sa réunion d'octobre 2017.

Politique de confidentialité – recommandation 2

Le Comité sera chargé d'étudier la Politique de confidentialité de l'AFPC et d'y ajouter des points au besoin.

p/a Cartier/Angeli

ADOPTÉE

Suite à donner : Que le Comité examine la Politique de confidentialité de l'AFPC.

Toutes les autres recommandations que comprenait le rapport du Comité ont été traitées pendant la réunion d'octobre de l'EN.

La consœur Cartier lit le reste du rapport du Comité sur la santé mentale.

Que l'ensemble du rapport du Comité sur la santé mentale soit approuvé.

p/a Cartier/Angeli

ADOPTÉE

COMITÉ SUR LA PRESTATION DES SERVICES

Le confrère Bourque annonce qu'il convoquera une réunion du Comité sur la prestation des services en janvier ou en février.

RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL SUR LA CISR

Le confrère Angeli présente un compte rendu de la réunion du Comité tenue les 10 et 11 juin 2017. La VPN suppléante, Christine Price, a été assermentée par le président national pendant cette réunion.

RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL SUR IRCC

Le confrère Croes annonce que le Comité tiendra sa première réunion à Ottawa les 8 et 9 décembre 2017.

Il dit que la vague d'immigrant-e-s qui déferle sur le Canada sans que du personnel supplémentaire y soit affecté pose des problèmes. Ce sera un des sujets de discussion pendant la réunion prochaine.

La consœur Jean-François signale des sujets d'inquiétude à IRCC au Québec et la consœur Henderson indique les problèmes que pose le projet pilote.

RAPPORT DU COMITÉ NATIONAL SUR LES DPRI

Le confrère Rodrigues présente un compte rendu des réunions du Comité tenues en juin et en septembre 2017.

Examen de la Politique sur le profilage injuste – La consœur Warner traite de la recommandation présentée pendant la réunion de juin 2017 du CDPRI visant à ce que la déclaration proposée soit lue plutôt que la politique entière. Celle-ci demeurera dans le livret des politiques.

Que la recommandation du CDPRI visant à ce qu'une déclaration sur le profilage injuste soit lue plutôt que la politique entière soit approuvée par l'EN et que la version intégrale de la politique demeure dans le livret des politiques, le titre de la déclaration précisant qu'elle est tirée de la version intégrale de la politique.

p/a Jean-François/Rodrigues

ADOPTÉE

Suite à donner : Que la consœur Warner transmette aux sections locales la déclaration qui doit être lue pendant toutes les réunions syndicales.

Mise en œuvre de la recommandation 57 – Le confrère Rodrigues lit la recommandation. Que l'EN et le personnel du SEIC reçoivent la formation proposée dans la recommandation 57. Actuellement, le CDPRI étudie un plan de formation qui sera présenté à l'EN afin que tout le monde soit prêt à recevoir la formation une fois qu'elle aura été établie.

La consœur Jean-François demande au VPN aux DP de traiter avec le Comité de l'efficacité de la campagne « Plus jamais seul ». Y a-t-il un autre moyen de voir à ce que les membres d'auto-identifient?

Suite à donner : Que le VPN aux droits de la personne discute de l'efficacité de la campagne « Plus jamais seul » avec le CDPRI.

RAPPORT DU COMITÉ SUR LES CENTRES D'APPELS

La consœur Warner présente un compte rendu de la réunion tenue en août et annonce que le Comité tiendra sa seconde réunion à Ottawa les 13 et 14 décembre. Le confrère Brad Stoodley a été nommé président du Comité national sur les centres d'appels. David Saba, représentant syndical national (RSN) de la C-B et du Yukon, est la personne-ressource du Comité.

La consœur Warner indique que la réunion d'août a été très animée, tous les représentant-e-s s'exprimant vivement sur les différents problèmes qui se posent dans les centres d'appels du pays.

La consœur Warner encourage les membres de l'EN à communiquer périodiquement avec les sections locales des centres d'appels relevant de leur compétence pour se tenir au courant de ce qui se passe dans ces lieux de travail et aider à amener les problèmes au niveau national au besoin.

Le Comité a établi des revendications qui ont été transmises au président national du SEIC.

RAPPORT DU COMITÉ NATIONAL SUR LA CONDITION DES FEMMES

La consœur MacPherson présente une mise à jour. Le Comité a tenu une téléconférence en septembre pour discuter de la prochaine Conférence nationale sur la condition féminine et trouver des idées en vue du 6 décembre. Une page Facebook a été créée pour le Comité.

La consœur MacLellan traite de la première réunion en personne qui a eu lieu deux jours avant la Conférence nationale sur la condition féminine à Québec en novembre. À cette occasion, la consœur Warner a présenté aux membres du Comité un historique du SEIC et de l'activité des femmes en son sein. Le Comité a révisé et mis à jour son mandat. De plus, il a examiné le Règlement 23, qui régit le Comité national sur la condition féminine, et discuté des budgets des comités régionaux sur la condition des femmes.

Un compte rendu écrit de la Conférence nationale sur la condition féminine sera présenté sous peu par les VPN à la condition des femmes.

Motion : Que tous les fonds qu'il reste au poste budgétaire de la condition féminine pour le cycle de 2015 à 2017 soient reportés à 2018.

p/a MacPherson/McLeod

DÉFAITE

RAPPORT DU COMITÉ NATIONAL SUR LES JEUNES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS

La consœur Warner annonce que le Comité tiendra sa première réunion en janvier. Des dates ont été établies provisoirement et seront confirmées sous peu.

Que les rapports verbaux de tous les comités soient acceptés globalement.

p/a Croes/Miller

ADOPTÉE

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

FORMATION

Code de conduite

Le Code de conduite et le Code d'éthique sont lus à voix haute par certains des membres de l'EN.

Le président national a demandé au Comité sur les Statuts de réviser le Code de conduite et le Code d'éthique et de présenter des recommandations à l'Exécutif national, s'il y a lieu. Qu'il soit tenu compte de la documentation que l'AFPC peut avoir et que l'on s'assure que le point 10 de la version française ait le même sens que celui de la version anglaise. Actuellement, la version française ne porte que sur « la présidente nationale » alors qu'il devrait prévoir également « le président national ».

Suite à donner : Que le Comité sur les Statuts révisé le Code de conduite et le Code d'éthique et présente des recommandations à l'EN.

RAPPORT DU COMITÉ SUR LES COMMUNICATIONS ET L'ORIENTATION

La consœur Henderson présente le rapport du Comité sur les communications et l'orientation.

Motion : Que l'Exécutif national adopte NationBuilder en tant que plateforme du SEIC.

p/a Lahnalampi/Miller

ADOPTÉE

Motion : Que l'Exécutif national dissolve le Comité sur les communications et l'orientation et qu'il partage les différents rôles et responsabilités de ses membres entre les autres comités permanents existants.

p/a Croes/Lahnalampi

ADOPTÉE

Recommandation sur l'énoncé de vision et de mission : Que le SEIC adopte l'énoncé de mission, de vision et de valeurs qui est proposé pour orienter l'ensemble de l'organisation.

p/a Henderson/MacLellan

ADOPTÉE

Suite à donner : **Que l'Énoncé de mission, de vision et de valeurs du SEIC soit annoncé sur le site Web du SEIC.**

Recommandation 1 sur l'image de marque : Que le SEIC lance un concours pour trouver un nouveau logo associé à l'Énoncé de mission, de vision et de valeurs afin d'engager une refonte de l'image de marque du SEIC.

p/a Henderson/MacLellan

ADOPTÉE

Suite à donner : **Qu'un concours visant à trouver un nouveau logo soit lancé auprès des membres du SEIC.**

Recommandation 2 sur l'image de marque : Que la gagnante ou le gagnant du concours soit choisi par un vote électronique des membres.

p/a Henderson/MacLellan

DÉFAITE

Recommandation 3 sur l'image de marque : Que le SEIC établisse des lignes directrices sur le choix de son image de marque avec une aide professionnelle.

p/a Henderson/MacLellan

ADOPTÉE

Suite à donner : **Que le SEIC demande de l'aide professionnelle pour rédiger des lignes directrices sur le choix de son image de marque.**

Que l'ensemble du rapport du Comité sur les communications et l'orientation soit approuvé.

p/a Henderson/MacLellan

ADOPTÉE

Congrès de 2018 de l'AFPC

Mise à jour sur l'élection des délégué-e-s du SEIC au congrès de 2018 de l'AFPC : C'était la première fois que le SEIC procédait par vote électronique à l'élection des délégué-e-s du SEIC au congrès de l'AFPC. Au total, 9 271 membres ont reçu un message de courriel pour pouvoir voter et 1 168 d'entre eux, soit 12 %, ont voté.

Il y a lieu de procéder à une sensibilisation au palier local pour favoriser la participation aux votes électroniques futurs. Il serait peut-être possible d'établir des affiches et de les distribuer aux président-e-s des sections locales afin qu'ils les portent aux tableaux d'affichage aux fins des votes électroniques.

Réunions de délégation : Il est proposé de tenir des réunions de délégation pendant le déjeuner afin qu'un plus grand nombre de membres participent à l'examen des résolutions qui seront mises en délibération pendant la journée du congrès. Il est également proposé de tenir une réunion d'une journée de l'EN la veille du congrès de l'AFPC et de réserver une suite de réception.

Suite à donner : ***Que soit étudiée la possibilité de tenir des déjeuners de travail de la délégation du SEIC et une réunion d'une journée de l'EN avant le congrès et de réserver une suite de réception.***

Articles de promotion : Chaque délégué-e recevra un blouson noir comme ceux que les membres de l'Exécutif national ont reçus pendant la réunion d'octobre 2017 de l'EN. D'autres articles pourraient être préparés pour permettre au SEIC d'être bien visible.

Suite à donner : ***Voir à ce qu'un nombre suffisant de blousons soit commandé pour les délégué-e-s au congrès.***

COMPAGNE D'ASSURANCE LA PERSONNELLE

L'exposé donné par la compagnie d'assurance La Personnelle a été transmis à l'Exécutif national par le président national. Le président national et la VPEN ont tenu une réunion avec la compagnie et ont hâte de présenter une mise à jour sur le rendement du capital qui pourrait servir aux bourses d'études du SEIC.

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

Le président national propose de distribuer mensuellement à toutes les sections locales un calendrier des événements. L'Exécutif national y consent.

Suite à donner : ***Que l'instance nationale du SEIC établisse un calendrier des événements du SEIC et le transmette mensuellement aux sections locales.***

PORTEFEUILLES - RESPONSABILITÉS

Le président national rappelle à l'EN que les VPN de chaque région doivent être tenus au courant de ce qui se passe dans leur région. Il indique aux VPN à portefeuille national qu'ils doivent tenir les autres VPN appropriés au courant de toute question dont ils prennent connaissance.

FONDS DE FORMATION

Ce point à l'ordre du jour a déjà été traité.

STRUCTURE DU CNCPS D'EDSC

Ce point à l'ordre du jour a déjà été traité.

MISE À JOUR SUR LE CNA

Le président national présente un compte rendu de la réunion du CNA à laquelle il a participé et il annonce à l'EN que le CNA a discuté de différentes cotisations spéciales.

Il annonce aussi que l'employeur transmettra désormais à l'AFPC et à ses Éléments respectifs des factures à l'égard des congés payés pour affaires syndicales que prennent les membres pour participer à des activités syndicales. Il ne retiendra plus les montants correspondant aux congés non payés sur la paie des membres.

SÉANCE À HUIS CLOS

L'Exécutif national tient une séance à huis clos pour discuter des conclusions d'une enquête et de différentes questions de dotation.

RÉUNION SUIVANTE DE L'EN

La réunion suivante de l'EN aura lieu du 16 au 18 mars, les comités se réunissant la veille, soit le 15 mars.

Suite à donner : ***Que la réunion suivante de l'EN soit prévue pour les dates susmentionnées.***

Les VPN suppléant-e-s recevront une liste des dates auxquelles ils peuvent être appelés à assister à une réunion de l'EN en tant qu'observatrices ou observateurs pendant leur mandat.

Suite à donner : ***Que soit envoyée aux VPN suppléant-e-s une liste des dates où ils seront invités à assister à une réunion de l'EN à titre d'observatrices ou d'observateurs.***

Le président national annonce qu'une téléconférence sera tenue pendant la nouvelle année, et ce avant la réunion de mars, pour finir de traiter des points à l'ordre du jour.

Suite à donner : ***Qu'une téléconférence de l'EN soit tenue avant mars 2018.***

CLÔTURE

La réunion prend fin à 17 h 05.